



CTR du 15 décembre 2016 : compte rendu de séance

Engagement non tenu, CTR écourté

Paris, le vendredi 16 décembre 2016

Le comité technique de réseau national de la DGDDI (CTR) s'est tenu hier jeudi 15 décembre 2016. Le compte-rendu de l'intersyndicale a d'ores et déjà été publié hier sur le site des cinq syndicats douaniers représentatifs. Nous en donnons cependant lecture à l'administration. Cette dernière pourra ainsi vérifier qu'il correspond exactement au déroulement des faits observés hier.

Le 6 décembre dernier, à l'occasion de la première convocation du CTR, les syndicats avaient explicitement indiqué à l'administration quelles demandes devaient être satisfaites pour que se tienne enfin un dialogue social utile et pertinent entre l'administration et les syndicats. Pour rappel, il s'agissait :

- de la fourniture par l'administration de la cartographie du réseau OPCO AG jusqu'en 2020, à l'image de ce qu'elle a fourni pour le seul réseau SURV ;
- de la communication des emplois de référence (ER) répartis par DI/DR en complément du PAE 2017 ;
- de l'organisation d'un GT spécifique sur le déploiement de l'arme longue (HK) dans les brigades.

Ces demandes ont été lues en séance (puis écrites dans un communiqué que les syndicats ont rendu public dès le CTR terminé), puis portées à la connaissance de tous les douaniers dans un communiqué public. Le CTR du 6 décembre a été suspendu par la directrice générale à l'issue de cette lecture.

Depuis lors, les syndicats n'ont reçu aucun document répondant aux demandes légitimes qu'elles ont formulées. Ces demandes fortes avaient pourtant pour but de donner des informations claires et transparentes aux agents des douanes, afin de leur permettre de se construire dans leur travail et dans leur vie personnelle.

Nous nous sommes donc contentés en séance de lire le présent compte-rendu.

Les bases minimales d'un dialogue social digne de ce nom, à la hauteur des attentes des agents, ne sont toujours pas réunies. Les syndicats ne reprendront le chemin du CTR que lorsque l'administration voudra bien enfin répondre à des demandes qui ne visent qu'à la transparence.

Enfin, après que l'administration a spammé son communiqué de la séance du 6 décembre ne reflétant que son point de vue partial, les représentants élus du personnel demandent que le présent communiqué soit également publié sur Aladin et adressé par le BIC à l'ensemble des agents.